

## **Référentiel Habilitation Assurance Niveau II**

En application de l'article R. 512-10-I (1°) du code des assurances , le candidat stagiaire devra avoir suivi, durant la période de 150 heures, une formation lui permettant d'acquérir les connaissances visées dans au moins trois des quatre unités dont obligatoirement les unités 1 et 2.

### **Unité 1 : Les savoirs généraux**

#### **1. 1 La présentation du secteur de l'assurance**

- 1. 1. 1 Définition de l'opération d'assurance.
- 1. 1. 2 Rôle économique et social de l'assurance.
- 1. 1. 3 Les intervenants.

#### **1. 2 Les différentes catégories d'assurance**

- 1. 2. 1 Assurances de personnes / assurances de biens et de responsabilité.
- 1. 2. 2 Assurances individuelles / assurances collectives.
- 1. 2. 3 Assurances obligatoires / assurances facultatives.
- 1. 2. 4 Assurances à caractère indemnitaire / assurances à caractère forfaitaire.
- 1. 2. 5 Assurances gérées en répartition / assurances gérées en capitalisation.

#### **1. 3 L'intermédiation en assurance**

- 1. 3. 1 Le champ d'application de la réglementation.
- 1. 3. 2 les différentes catégories d'intervenants dans l'intermédiation.
- 1. 3. 3 Les conditions d'accès et d'exercice de l'activité d'intermédiation.
- 1. 3. 4 La responsabilité des intermédiaires.
- 1. 3. 5 Le contrôle et les sanctions.
- 1. 3. 6 Les modes de distribution réglementés.

#### **1. 4 La relation avec le client**

- 1. 4. 1 Les informations à communiquer au client : informations précontractuelles, informations contractuelles, informations concernant l'intermédiaire.
- 1. 4. 2 Le conseil adapté, la formalisation du conseil, le suivi du client.
- 1. 4. 3 La survenance et la gestion de l'événement garanti.
- 1. 4. 4 La protection du consommateur.
- 1. 4. 5 Les modes de règlement des litiges.
- 1. 4. 6 La déontologie.

#### **1. 5 La lutte contre le blanchiment**

- 1. 5. 1 La vérification d'identité.
- 1. 5. 2 La déclaration de soupçon.
- 1. 5. 3 Les procédures internes.

### **Unité 2 : Les assurances de personnes incapacité**

#### **2. 1 L'assurance contre les risques corporels (incapacité-invalidité-décès)**

- 2. 1. 1 Les règles de la sécurité sociale.
- 2. 1. 2 Les conditions de souscription et de tarification.
- 2. 1. 3 Les garanties et les exclusions.
- 2. 1. 4 Les prestations et leur règlement.
- 2. 1. 5 Les spécificités de l'assurance emprunteur.

## 2. 2 La dépendance

- 2. 2. 1 Le risque dépendance.
- 2. 2. 2 Les conditions de souscription et de tarification.
- 2. 2. 3 Les garanties et leurs limites.
- 2. 2. 4 Les prestations et leur règlement
- 2. 2. 5 Les services à la personne et les prestations d'assistance.

## 2. 3 L'assurance complémentaire santé

- 2. 3. 1 L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire.
- 2. 3. 2 Les contrats responsables.
- 2. 3. 3 Les conditions de souscription et de tarification.
- 2. 3. 4 Les garanties et les exclusions.
- 2. 3. 5 Les prestations.
- 2. 3. 6 Les modes de règlement.

## **Unité 3 : assurances de biens et de responsabilité**

### 4. 1. L'appréciation et la sélection du risque

- 4. 1. 1 L'identification des besoins
- 4. 1. 2 L'appréciation des risques encourus.
- 4. 1. 3 Les critères d'acceptation d'un risque.
- 4. 1. 4 La prévention et la protection.

### 4. 2 Les différents types de contrats

- 4. 2. 1 L'assurance automobile.
- 4. 2. 2 Les multirisques standard ».
- 4. 2. 3 Les assurances de responsabilité civile.
- 4. 2. 4 La protection juridique.
- 4. 2. 5 L'assistance.

### 4. 3 La présentation des garanties et la tarification

### 4. 4 La vie du contrat

- 4. 4. 1 Le paiement des cotisations.
- 4. 4. 2 Le règlement des sinistres.